

## DU NOUVEAU A SAINT-OFFENGE

### “CÉDEZ LE PASSAGE” ROUTE DES NANTS



Du nouveau sur la route des Nants: la priorité à droite vient d'être remplacée par un "cédez-le-passage" à l'intersection de la route Sainte-Euphémie, à l'arrivée sur la zone 30. Un panneau viendra compléter le marquage au sol.

### CABINET D'OSTEOPATHIE



Ouverture du cabinet d'ostéopathie de James Collignon, début juillet. Il sera voisin du cabinet de kinésithérapie, dans l'ancienne salle du conseil de la mairie de Saint-Offenge Dessus.

### INSTALLATION D'UN DEFIBRILATEUR



Un défibrillateur automatisé externe a été installé à la mairie. Vous le trouverez à l'extérieur, à droite du sas d'entrée.



## ÉCOLE PRIMAIRE

Ce sont 137 élèves qui ont fréquenté l'école cette année; et malgré une légère baisse des effectifs à la rentrée prochaine, les enfants de Saint-Offenge seront encore accueillis dans 6 classes.

Du côté du périscolaire, toute l'équipe a été bien occupée avec la préparation et le service de 11 600 repas. En ce qui concerne les garderies du matin et du soir, on comptabilise 7 500 heures d'accueil.

### Les dates à retenir :

- Samedi 16 juillet : feu d'artifice lors de la 47ème fête de l'Emmental.
- Lundi 11 juillet à 20h : Réunion d'information Mobéa à la salle des fêtes
- Mardi 11 octobre 2022 : Collecte des encombrants. Inscription au 04 79 35 00 51
- Prêt du Broyeur de Grand Lac : prochaines dates à venir sur notre site web

# LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022



## La prudence fiscale

La réduction de la dette, la sécurisation des investissements pour une maîtrise financière dans cette période de forte inflation.



## La consolidation du patrimoine communal

L'amélioration des équipements publics, la préservation et la consolidation de notre patrimoine pour transmission aux générations futures.



## La transition énergétique

La poursuite de notre politique de transition énergétique pour réduire notre empreinte carbone et nos frais de fonctionnement.

## À noter...

La commune n'utilise plus d'énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments communaux depuis cette année.



Budget prévisionnel de fonctionnement : **1 308 729,00 €**

## En chiffres

Les taxes parts communales

**0 €**

d'augmentation par rapport à 2021

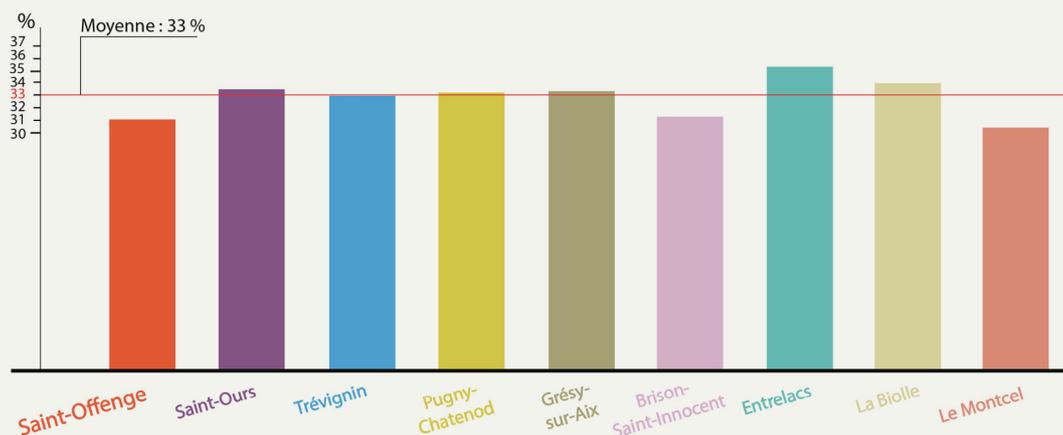
**30,34 %**

part communale  
Taxe foncière bâtie

**84,06 %**

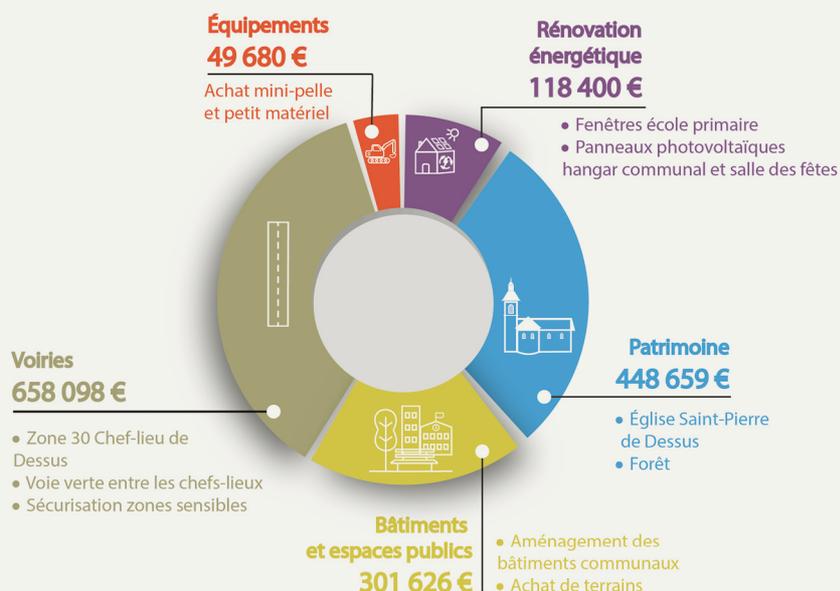
part communale  
Taxe foncière non bâtie

## TAXE FONCIÈRE Comment se situe Saint-Offenge par rapport à ses voisins ?



Budget prévisionnel d'investissement :  
**1 879 608,00 €**

La section d'investissement traite des opérations destinées à préserver et à améliorer les équipements et patrimoines communaux.



# RAPPEL AU CIVISME



## ATTENTION AUX BRUITS...

Bricolage, Jardinage, travaux : L'utilisation d'appareil ou d'outil susceptible de porter atteinte à la tranquillité de votre voisinage est réglementée.

**Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30.**

**Les samedis : 9h 12h et de 15h à 19h.**

**Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.**



## COLLECTE DES DÉCHETS...

- Les règles fondamentales pour le dépôt des déchets :
- Éteindre le moteur et la radio au point recyclage.
- Déposer le verre dans la benne entre 7h et 22h.
- Ne rien déposer au pied des conteneurs.
- Déposer les poubelles le plus tard possible dans les conteneurs, pour limiter les odeurs.

**Ramassage des ordures ménagères : le mardi**

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS...

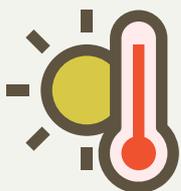
Le brûlage de déchets verts est interdit et peut faire l'objet d'une contravention de 450€.

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie.



Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

## SÉCHERESSE : LA SAVOIE PLACÉE EN "ALERTE"



Depuis mi-mai 2022, la baisse des débits des cours d'eau et des nappes s'est poursuivie à un rythme accéléré en plaine et moyenne montagne. En conséquence, les secteurs de l'avant-pays savoyard, des bassins versants du Guiers, du lac du Bourget et du Chéran sont placés en situation d'« alerte » sécheresse.

Les pluies récentes ont permis d'enrayer, par endroit et temporairement, la baisse des débits, mais cela ne compense pas le déficit de précipitations accumulé sur l'ensemble du département depuis le début du printemps. **La situation reste donc préoccupante.**

Par conséquent, plusieurs mesures temporaires de restriction des usages de l'eau s'appliquent :



- **interdiction des prélèvements directs dans les cours d'eau ou dans les ressources souterraines**
- **interdiction de lavage des véhicules et des voiries**
- **interdiction de remplissage des piscines privées, de fonctionnement des fontaines en circuit ouvert**
- **interdiction de l'arrosage entre 8 h et 20 h**

## POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE...

La qualité de la vie en collectivité et le bon voisinage reposent sur la bonne volonté de chacun.

Si vous prévoyez une activité qui risquerait de nuire à la tranquillité de votre voisinage, avertissez-les.

Si vous subissez une gêne, essayez d'en parler aux personnes concernées.

LA MOBILITÉ  
PARTOUT À LA  
DEMANDE

## Mobéa

### Dès le 4 juillet 2022



Mobéa, est le nouveau service de transport à la demande.

Le fonctionnement de ce service est totalement différent de l'ancien et s'appuie sur des réservations par téléphone ou via la nouvelle application accessible sur smartphone.

Les horaires de dépose sont garantis sur 10 points d'intérêt sur le territoire d'Aix-les-Bains. Avec ce service, il est tout à fait possible d'envisager de prendre le bus pour se rendre au travail, à un tarif très attractif.

**Une réunion publique aura lieu le lundi 11 juillet à 20h  
à la salle des fêtes de Saint-Offenge.  
Nous vous expliquerons tout en détail.**

## La MAM

vient de fêter ses 5 ans



Initié par la mairie, ce projet d'installation d'une MAM dans l'ancienne école maternelle a été soutenu par la mairie qui a financé les travaux et par une association de 4 assistantes maternelles qui louent maintenant les locaux. Une convention a été mise en place avec cette association pour offrir un service de proximité petite enfance aux jeunes parents de Saint-Offenge.

Chaque assistante maternelle a un agrément pour accueillir 4 enfants. Mais afin d'assurer un service de qualité, de permettre de compenser facilement des absences ponctuelles, et surtout pour offrir deux places "d'urgence", la MAM accueille en général 14 enfants tout au long de l'année.

**Afin de donner priorité aux habitants de la commune, les inscriptions pour l'année 2023 sont réservées aux enfants de Saint-Offenge de septembre à décembre 2022. S'il reste ensuite des places disponibles, elles seront ouvertes aux extérieurs.**



## Coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie :

☎ 04 79 54 91 71

Fax : 04 79 54 97 32

@ [mairie.saintoffenge@orange.fr](mailto:mairie.saintoffenge@orange.fr)

Site web de la commune, mis à jour régulièrement : [www.mairie-saintoffenge.fr](http://www.mairie-saintoffenge.fr)

### Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h. Vendredi de 9h à 11h et de 16h45 à 19h